

Multi-accueil « Chamboul'tout »



▼ Contenu

L'accueil familial : 70 places

L'accueil familial est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 (sauf jours fériés) avec deux périodes de fermeture (deux semaines en août et une semaine fin décembre).

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles agréées et employées par la commune, en partenariat avec l'équipe encadrante.

Pendant la journée d'accueil, les assistantes maternelles participent à l'éveil des enfants en proposant des jeux libres, des petits temps d'activités (manipulation, motricité, chansons...) et des promenades.

Des rencontres sont également organisées pour les assistantes maternelles (réunions, regroupement à thèmes...) et pour les enfants (groupes de jeux, psychomotricité...) dans les locaux du multi-accueil.

L'accueil collectif : 17 places

L'accueil collectif est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h avec deux périodes de fermeture de la mi-juillet à la mi-août et une semaine fin décembre.

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Les enfants sont accueillis d'une journée à 5 jours par semaine, dans les locaux du Multi-accueil. Des jeux individuels et en petits groupes sont proposés tout au long de la journée.

Les horaires d'accueil des enfants

Ils sont déterminés en fonction des besoins des parents (temps de travail, trajet...).

L'équipe

Elle est composée d'une infirmière puéricultrice, de trois éducatrices de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture, d'un agent CAP petite enfance, d'un agent social, de deux agents administratifs et d'une vingtaine d'assistantes maternelles. Un pédiatre, une psychologue et une psychomotricienne viennent compléter l'équipe encadrante. Ces professionnelles assurent des vacances chaque semaine au sein de l'établissement.

Formalités d'inscription

L'inscription s'effectue sur rendez-vous à l'Espace social. Les parents sont invités à prendre contact avec

l'équipe encadrante dès le début de la grossesse. Le fonctionnement du Multi-accueil est expliqué par une professionnelle (directrice, adjointe ou éducatrice de jeunes enfants). A l'issue de cet entretien, une fiche de pré-inscription est établie avec les parents afin de déterminer leurs besoins d'accueil et un imprimé d'informations générales leur est donné.

Participation financière

Le calcul du montant des participations familiales s'appuie sur un taux d'effort appliqué aux ressources des familles et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge. Ce taux d'effort est fixé par la Caisse d'Allocations Familiales.



Adresse

Espace social
45, avenue Roger Salengro
95250
Beauchamp
multi-accueil@ville-beauchamp.fr

- Infos pratiques
- Contact